

# Commune de FERE-CHAMPENOISE

## PROCES VERBAL

### de la

## SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers :**

En exercice 19  
Présents 16  
Votants 17

**du 19 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Jennifer SINGEVIN

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Sophie PARENT qui lui a donné son pouvoir.

Jennifer SINGEVIN est désignée secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 28 novembre dernier. Ceux-ci sont adoptés avec 14 voix (les absents de la séance se sont abstenus).

Pour la commission de pilotage du projet de reconstruction de l'école primaire, on convoquera les commissions « intergénérationnelle » et « bâtiments ».

Questions diverses :

Valérie MANCE explique qu'elle a prévu de visiter des écoles récemment construites (par exemple celle d'Anglure) pour puiser des bonnes idées et relever les erreurs à ne pas commettre.

Suite à l'évocation des projets d'implantations de nouvelles éoliennes en conseil communautaire, le Maire rappelle que ces projets ont été présentés au conseil municipal il y a environ 2 ans.

Le chantier des maisons Ages et Vie est commencé, il doit durer un an. La pose de la première pierre s'est déroulée hier. Pour rappel, ce sont deux colocations qui vont être construites : chacune avec 8 chambres de 30 m<sup>2</sup> avec salle de bain privative pour résidents dépendants. A l'accueil, nous avons l'adresse mail à qui envoyer les CV (6 emplois sont créés) et des plaquettes pour les personnes intéressées. Les fertons et familles de fertons sont prioritaires. Le coût mensuel, aides déduites, est d'environ 1 600€.

Un projet de station de recharge pour ultra rapide pour véhicules électriques est à l'étude sur le secteur, comme nous sommes sur un nœud routier. Ces bornes sont encore rares en France.

Valérie MANCE revient sur la réunion de bilan du marché de Noël. Dans l'ensemble, ce fut une bonne après-midi, même si certains points ont dû être traités en dernière minute. Bonne fréquentation. Organisation à améliorer avec la commune. Gérard GORISSE propose une ouverture à 11h, Bruno LEGRAND propose une animation pour attirer le public dès l'ouverture du marché. Pour l'an prochain la date n'est pas arrêtée, le 12 décembre semble bien.

Jérémy PETIT intervient concernant les animations organisées dernièrement : la fête de la bière a dégagé 1 500€ bénéfiques, l'évènement réussi était réussi et apprécié.

La descente du Père Noël est prévue vendredi à 18h30. Ensuite vin chaud et chocolats offerts, et repas-concert à 20h00. 60 repas sont réservés.

Le Maire fait un point sur l'activité du secrétariat de la mairie pendant les 8 mois écoulés : il y a eu beaucoup d'imprévus et de nombreux dossiers à traiter. Il remercie Isabelle pour le remplacement de Coralie.

La fréquentation du samedi matin est bonne, surtout avec les titres d'identité.

Alexandre démissionne ; il était compétent dans beaucoup de domaines techniques. Nous sommes en période creuse et nous allons réfléchir au profil du poste pour le printemps.

Une réunion a eu lieu avec des élus de la CCSM et les responsables de l'amicale des sapeurs-pompiers de Fère ; les frais engendrés par le congrès départemental pourront être répartis avec la CC. Un certain nombre de préparatifs sont listés : on évalue à pas plus de 5 000€ la part supportée par la commune. La date retenue est le samedi 13 juin 2020. La manifestation commencera à la caserne, ensuite le défilé se dirigera vers la place ; le repas sera organisé à la salle des fêtes ou au gymnase.

Les travaux d'effacement des réseaux Rue des Crayères sont terminés ; l'éclairage public est prévu en début d'année. Les travaux d'effacement Ruelle du Moulin vont commencer.

Bernadette EGOT fait remarquer que le plateau de ralentissement Rue de Vitry est difficile à passer, même à 30 km/h. Fabrice HERBIN réplique qu'il est nécessaire car les voitures roulent vite sur ce tronçon.

Valérie MANCE demande si tous les conseillers ont terminé leur tournée auprès des personnes âgées pour recenser le nombre de colis et le nombre de présents au goûter des aînés.

La séance est levée à 21h00